

Équipement

Les projets primés par les Biomédicaux d'or font gagner de l'argent, du CO2 et des vies

Publié le 05/10/22 - 17h37

Détection précoce de la détérioration des signes vitaux du patient, positionnement de l'ingénieur biomédical en couteau suisse, plateforme d'engagement de décarbonation et prestation pour le parc de moteurs chirurgicaux. Quatre projets remarquables.

L'Association française des ingénieurs biomédicaux a remis ce 30 septembre pour la première fois des trophées lors de ses 26^{es} journées organisées à Lille (Nord). Ces Biomédicaux d'or (BM d'or) ont primé, selon les organisateurs, "*de belles réussites*" au travers de quatre thématiques.

Dans la catégorie projet de prise en charge patient, le trophée revient à l'**Assistance publique-hôpitaux de Marseille** (Bouches-du-Rhône). Le service biomédical avec la direction des services numériques ont mis en place un système de détection précoce de la détérioration des signes vitaux des patients. Les deux équipes ont développé des scores et systèmes de détection précoce afin d'orienter la prise de décision médicale. Le projet s'appuie sur des tensiomètres du constructeur Masimo qui permettent la prise de constantes nécessaire au calcul du *score national early warning score*. Celui-ci est automatiquement envoyé sur le dossier patient informatisé, directement exploitable au sein du dossier de soins infirmiers. Ce travail permet de renforcer la surveillance des malades les plus à risque et d'alléger celle des cas les moins graves. "*Ce tri pourrait être réalisé à chaque prise de vacation infirmière, permettant une meilleure répartition de la surveillance infirmière avec une sollicitation médicale, objective, ciblées et tracée*", expliquent les protagonistes.

Le BM d'or de la catégorie management innovant revient à une équipe de l'**hôpital suisse du Valais**. Constatant la nécessaire évolution du métier de l'ingénieur biomédical afin d'intégrer les nouvelles technologies et pratiques dans le contexte hospitalier, l'équipe biomédicale a fait évoluer le rôle de l'ingénieur afin d'anticiper et d'adapter son organisation aux défis actuels et futurs. Elle a intégré d'une part la gestion de projet *via* un outil unique intégré à la gestion et maintenance assistée par ordinateur et d'autre part la coordination des dispositifs médicaux connectés et les outils associés. Elle a aussi créé un centre de recherche et d'innovation clinique directement rattaché à son unité. L'ingénieur biomédical sort ainsi de son rôle habituel en étant placé comme point de contact unique et coordinateur des rôles à l'hôpital.

Développement durable et moteurs chirurgicaux

Le trophée développement durable a récompensé le projet d'analyse du cycle de vie d'un système biplan d'imagerie interventionnelle dédié à la neurologie porté par le **CHU de Rennes** (Ille-et-Vilaine) et l'entreprise Philips. Il s'agit de la première étape d'une démarche sur le long terme visant à identifier et implémenter un plan d'actions bipartite public-privé pour la réduction de l'empreinte environnementale des équipements de radiologie. Les ingénieurs biomédicaux sont en effet en première ligne de la réflexion autour du rallongement de la durée de vie et du reconditionnement des équipements ainsi que sur la définition des attendus en termes de besoins dans le cadre des achats et de la maintenance. L'idée étant de généraliser la démarche, l'établissement propose un rapprochement avec les industriels au sein d'une plateforme nationale d'engagement mutuel de décarbonation.

Enfin, hors catégorie, le prix distingue le **CHU de Nancy** (Meurthe-et-Moselle) dans le cadre de son projet de renouvellement de l'ensemble du parc de moteurs chirurgicaux des sites d'activités d'ortho-traumatologie, incluant la chirurgie de la main et les

urgences digestives. L'établissement a mené une prestation d'audit avec taux d'utilisation, taux de disponibilité et consommations de lames et fraises. Il en sort des recommandations sur l'optimisation du parc incluant une projection. Il ressort la mise en place d'une location opérationnelle incluant l'équipement, la maintenance et les consommables (soit un loyer mensuel de 17 800 euros hors taxes), une réduction de 8% du parc de paniers moteurs et une réduction de 50% du nombre de références de consommables. La prestation devrait en outre être inscrite au sein d'une centrale d'achats.

Pia Hémary

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>